

REGARDS

LE MAGAZINE DE **SAINT-JEAN DE BRAYE**

N°275 | Novembre-Décembre 2023 | saintjeandebraye.fr

DOSSIER
Urbanisme, construire
la ville de demain

ÉVÉNEMENTS
Féerie et gourmandises
pour le marché de Noël



SAINT-JEAN
DE BRAYE

CONSERVATOIRE NATIONAL DU
Chrysanthème

DU 10 AU 12
NOVEMBRE
2023
DE 10H À 18H
SALLE DES FÊTES

EXPOSITION DÉCORS ET ART FLORAUX
VENTE DE FLEURS ET BOUQUETS

ENTRÉE GRATUITE



Ramassage des déchets.

La deuxième édition de la journée citoyenne de ramassage des déchets, lauréate du budget participatif, s'est tenue le 16 septembre dernier dans les 6 quartiers de la ville. 50 habitants ont ramassé 4 500 litres de déchets sur l'espace public. L'objectif de cette journée est non seulement de prendre soin de son environnement mais aussi de montrer l'exemple en incitant chacun à respecter l'espace public. La propreté est l'affaire de tous.



Saison culturelle.

Le spectacle « Peuneu » de la Compagnie " Les hommes qui portent et les femmes qui tiennent " a ouvert la nouvelle saison culturelle abraysienne. Un programme riche vous attend cette année avec des spectacles, expositions, manifestations axés sur le jeune public et la lutte pour l'égalité. Retrouvez le programme sur www.saintjeandebraye.fr

Cale sèche.

C'est le nom du « Jardin éphémère » réalisé par les agents des espaces verts de la Ville cette année dans le cadre de l'opération proposée par Orléans Métropole. Cette année, le thème « Végétaliser avec sobriété » a mobilisé 6 communes de la Métropole. Nos agents ont utilisé des végétaux peu consommateurs d'eau comme des succulentes et des graminées autour de ce décor de terre asséchée.



Distributeurs de protections hygiéniques.

Projet lauréat de la troisième édition du Budget participatif, les distributeurs de protections hygiéniques ont été remis aux collègues et lycées de la ville le jeudi 28 septembre au sein du lycée Gaudier-Brzeska, en présence des étudiantes porteuses du projet.

Urb'Braye.

La première édition de votre nouveau Festival Urb'Braye a rencontré son public le 7 octobre sur la Plaine du Pont Bordeau. Toute la journée, vous avez pu découvrir et même tester de nombreux sports et arts urbains. Le soir, les artistes locaux et de renommée nationale ont rassemblé un large public.





Vanessa Slimani,
maire, conseillère
départementale

Nous étions réunis le 16 octobre pour inaugurer le Centre de santé régional à la Maison des Longues Allées.

Dans mon allocution, je rappelais que je ne faisais pas un pas dans la rue, que je ne participais pas à une réunion sans que plusieurs personnes viennent me dire « *Madame le Maire, je n'ai plus de médecin, comment faire pour en trouver un ?* ».

Cela reste une préoccupation constante et voir s'ouvrir ce lieu avec l'arrivée du premier médecin est un pas franchi ; il a été possible grâce à l'action conjointe menée avec la Région Centre-Val de Loire. Nous n'en restons pas là, car nous savons qu'un seul nouveau médecin ne compensera pas le manque considérable constaté même si deux autres arrivées sont prévues à terme, par l'entremise du GIP Pro Santé Centre-Val de Loire.

Nous saluons la démarche régionale de déployer ces centres de santé régionaux avec des médecins salariés, en complément du mode traditionnel de la médecine libérale. Saint-Jean de Braye a pu s'y inscrire mais de manière dérogatoire puisque l'installation de ces centres est réservée aux territoires dits « zone prioritaire » selon le classement de l'Agence Régionale de Santé.

Nous n'en faisons hélas pas partie malgré notre manque criant de médecins et sommes dans l'attente d'une réponse à nos démarches légales pour y parvenir.

La politique de santé que la commune déploie ne se résume pas à l'accès aux soins. L'éducation à la santé et la prévention ont toute leur place dans le Plan Local de Santé et d'Inclusion (PLSI) que nous avons adopté en 2022 et qui est entré dans sa phase opérationnelle. Le travail en réseau avec les professionnels de santé permet de le mettre en œuvre, la Semaine bleue pour les personnes âgées et Octobre rose qui viennent de s'achever en sont la preuve. De même, en milieu scolaire et des accueils de loisirs, les actions d'information et de sensibilisation auprès des enfants ont pour but de leur faire adopter les comportements nécessaires au respect de leur santé.

Dans mon allocution, j'ai aussi rappelé aux pouvoirs publics que nos efforts, si importants soient-ils, ne pouvaient compenser l'absence d'action nationale pour agir sur les déserts médicaux.

Le dossier « Santé » reste ouvert et notre vigilance est redoublée.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE

Aide exceptionnelle Maroc : suite au séisme qui a frappé le Maroc le 8 septembre dernier, la Ville de Saint-Jean de Braye souhaite contribuer à l'aide directe apportée aux victimes. Le Secours Populaire est mobilisé sur place et apporte l'aide d'urgence : kits alimentaires, sanitaires et d'hygiène ; mise à l'abri de la population ; accompagnement des personnes vulnérables. Le Conseil municipal a décidé d'allouer une aide exceptionnelle de 6 000 euros au Secours Populaire du Loiret dans le cadre de cette opération « Urgence séisme Maroc » qu'il déploie.

Réaménagement du site du Petit Bois : le 8 juin 2023, une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre du réaménagement du site du Petit Bois. Le groupement Olivier Striblen a été retenu. La première mission consistera à réaliser les études préliminaires, esquisse et avant-projet.

Fabrique des transitions : engagée dans une démarche de transition depuis 2018, la Ville veut imaginer d'autres façons de se développer. Pour l'accompagner dans la réflexion et trouver le bon positionnement, la Ville s'est associée à la Fabrique des transitions. Elle accède ainsi à un réseau d'experts et de communes engagées dans la même démarche, bénéficie d'apports théoriques, de retours d'expériences mais aussi d'un accompagnement personnalisé.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Vendredi 24 novembre
Vendredi 22 décembre
18h – Salle du Conseil municipal

MADAME LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

Samedi 18 novembre, de 10h à 12h
Samedi 16 décembre, de 10h à 12h
02 38 52 40 40
cabinet@ville-saintjeandebraye.fr

VANESSA SLIMANI ET JEAN-VINCENT VALLIÈS, CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, VOUS PROPOSENT UNE PERMANENCE CANTONALE

• Samedi 25 novembre à Chécý, de 10h30 à 12h

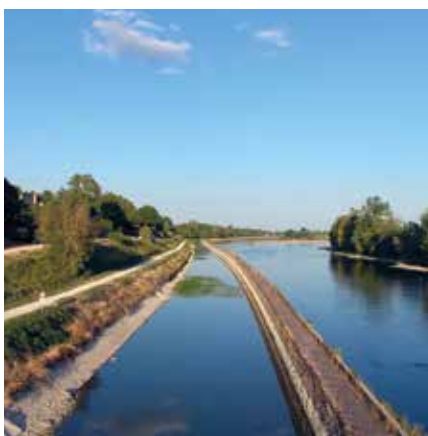


P.6 • ORLÉANS MÉTROPOLE
Quand la société civile s'engage dans le débat

P.7 • DÉCRYPTAGE
La Ville mobilisée

P.8 • ACTUALITÉS
Budget participatif

P.9 • ACTUALITÉS
Une piscine qui forme et entraîne



P.10 • ACTUALITÉS
2023, année de la biodiversité
La saison des chrysanthèmes

P.11/13 • DOSSIER
Construire la ville de demain

P.14 • COMMERCE

P.15 • ENSEMBLE
Accès à l'emploi
Un accompagnement sur mesure

P.16/17 • ENSEMBLE
Découvrez la nouvelle Esplanade de Gaulle
Féerie et gourmandises pour le marché de Noël



P.18 • PORTRAIT
Bernard Gros
bénévole engagé

P.20/21 • SORTIR
L'agenda de novembre-décembre

P.19 • ENSEMBLE
Une programmation
pleine de magie !

P.22 • EXPRESSION POLITIQUE



QUAND LA SOCIÉTÉ CIVILE S'ENGAGE DANS LE DÉBAT

Composé de représentants de la société civile, le Conseil de développement apporte le point de vue des habitants métropolitains sur les grandes politiques publiques portées par Orléans Métropole. Explications.



Le Conseil de développement métropolitain est une instance consultative prévue par la loi. Elle a pour mission de réfléchir aux grands projets métropolitains. Elle émet des avis présentés au Conseil Métropolitain, après avoir auditionné les services ou structures « expertes » pour aboutir à des recommandations.*

« Nous nous réunissons en séance plénière pour définir des groupes de travail dans lesquels chacun peut s'inscrire, explique, Bruno Malinverno, membre du CoDev. Certaines questions sont posées par la Métropole, mais nous pouvons aussi décider de travailler sur des sujets qui nous semblent importants. » Actuellement il existe cinq groupes de travail : Bureau des temps** ; Mobilité ; Transition écologique ; Santé et Attractivité du territoire métropolitain.

Des avis rendus publics

« En début d'année, nous avons publié un avis sur les questions

de santé, indique Sylvie Vénuat, membre du CoDev. *Nous recommandons notamment une meilleure coordination entre les communes afin de faciliter l'accès aux soins qui est une question essentielle pour de nombreux habitants.* » Autre sujet qui a abouti à un avis, l'énergie : « Si la Métropole a déjà mis en route des actions afin de développer le photovoltaïque, nous avons aussi travaillé sur la géothermie qui a un fort potentiel sur notre territoire. L'eau et la participation citoyenne ont aussi fait l'objet d'une réflexion et de nombreux échanges. » Enfin, l'avis sur la mobilité insiste sur le développement des déplacements « doux » et des transports en commun. « Un nouveau groupe est en gestation, pour renforcer la visibilité des avis rendus ainsi que l'articulation avec la vigie citoyenne, mise en place à la suite des Assises de la transition. »

* Retrouvez les avis rendus par le Conseil de développement sur : <https://www.orleans-metropole.fr/orleans-metropole/conseil-de-developpement/fonctionnement>

Déchetteries – Végé'tris Pensez à vous enregistrer



À partir du 1^{er} janvier 2024, le système d'accès aux déchetteries et végé'tris d'Orléans Métropole évolue. Régulation des flux, optimisation des coûts, disponibilité des agents... Le nouveau système d'accès par reconnaissance des plaques d'immatriculation permettra de mieux accueillir les usagers.

Pensez à enregistrer votre véhicule en complétant le formulaire en ligne sur le site Internet d'Orléans Métropole, rubrique Vos démarches, Accès déchetteries et Végé'tri. Pour cela, munissez-vous d'un justificatif de domicile et du certificat d'immatriculation de votre véhicule.

+ Plus d'informations : www.orleans-metropole.fr/



** Le Bureau des temps a pour mission d'adapter les horaires des services publics et l'organisation temporelle du territoire (déplacements, aménagement...) en prenant mieux en compte les attentes des usagers et la qualité de vie.

SANTÉ

LA VILLE MOBILISÉE

La région Centre-Val de Loire est la région la plus défavorisée en termes de démographie médicale. Saint-Jean de Braye n'échappe pas à ce constat. L'égalité d'accès aux soins est un droit fondamental que la Ville entend défendre au quotidien. Bien que les questions de santé relèvent de l'État, la Ville agit à tous niveaux pour faire entendre la voix de ses habitants et remédier à cette situation.



Alerter

La Ville ne demeure pas impassible face à la situation. Elle saisit régulièrement les instances compétentes pour alerter et faire bouger les lignes. Dernier exemple en date, en 2022, elle dénonce le nouveau zonage de l'Agence Régionale de Santé qui classe Saint-Jean de Braye en Zone d'action complémentaire et non pas prioritaire. Ce classement ne permet pas aux médecins qui souhaiteraient s'installer sur la commune de toucher les aides à l'installation proposées par la Caisse d'assurance maladie. Les élus municipaux ont également sensibilisé les parlementaires à la problématique abraysienne et leur ont demandé de porter à leur niveau la question de la fin de la libre installation des médecins pour une répartition plus équitable sur le territoire.

Agir

La Ville agit également concrètement pour essayer d'enrayer la situation, investissant des moyens importants pour pallier les manquements de l'État. En 2018, la Ville a fait le choix d'aménager l'ancienne clinique des

Longues Allées en Maison de santé pluridisciplinaire afin d'offrir des conditions d'exercice optimales aux professionnels de santé et ainsi permettre leur maintien sur la commune. Aujourd'hui, elle s'associe à la démarche de la Région Centre-Val de Loire autour des centres de santé régionaux. Un partenariat amorcé il y a plusieurs mois afin d'orienter le choix d'installation de ce centre sur notre commune. À terme, il pourra accueillir trois médecins salariés par la Région. La Ville a investi 100 000 euros en 2023 (travaux, aides à l'installation, secrétariat). Elle investira 80 000 euros en 2024 (aides à l'installation, secrétariat) et 40 000 euros chaque année pour assurer le fonctionnement de ce cabinet. Un pari payant puisqu'un médecin a déjà intégré les lieux le 16 octobre dernier (voir encadré). En espérant qu'elle soit rapidement rejointe par deux nouveaux confrères, ce qui permettrait d'offrir de nouvelles possibilités de soins sur notre territoire.

Prévenir

L'État se désengage aussi d'autres champs que la Ville vient compenser. Citons par exemple les actions de prévention menées auprès de tous les publics. La Ville les développe avec ses propres moyens autour d'un réseau de partenaires mobilisés dans le cadre du Plan local de santé et d'inclusion impulsé par la Collectivité. La Ville restera mobilisée pour défendre les intérêts des habitants au plus haut niveau.



CENTRE DE SANTÉ RÉGIONAL - INFORMATIONS PRATIQUES

Le secrétariat du Centre de santé régional est ouvert le lundi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h30 et de mardi à vendredi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 16h30 au rez-de-chaussée de la Maison des Longues Allées, 25 rue de Mondésir à Saint-Jean de Braye. La prise de rendez-vous est possible par téléphone au 02 19 23 07 55.

Le docteur Opsommer accepte de nouveaux patients dans la limite des places disponibles.





BUDGET PARTICIPATIF

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE ÉDITION

La 4^e édition du budget participatif s'ouvre le 1^{er} novembre avec la phase d'appel à idées. À vous de jouer.



Le budget participatif, c'est quoi ?

Initié en 2018, le budget participatif invite les Abraysiens et autres acteurs du territoire à proposer des projets à mettre en œuvre sur la ville. Les habitants voteront ensuite pour leurs projets préférés. Les projets ayant obtenu le plus de votes seront retenus pour être réalisés dans la limite d'une enveloppe totale de 200 000 €.

Comment participer ?

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour déposer vos projets, seul, en groupe ou au nom d'une association, afin d'améliorer

le quotidien de chacun et de rendre notre ville plus durable.

Pour connaître les modalités de participation, rendez-vous sur la plateforme du Budget participatif : <https://budgetparticipatif.saintjeandebraye.fr/>.

Sur cette plateforme, vous retrouverez les projets lauréats des années précédentes, comme la cour d'école végétalisée de l'école Paul Langevin, l'installation d'une tyrolienne et d'agrès de fitness ou encore de boîtes à livres.



Besoin d'aide ? Écrivez-nous à budgetparticipatif@ville-saintjeandebraye.fr

+ Pour vous aider à construire vos idées, des ateliers collectifs sont proposés :

- Mercredi 22 novembre à 14h et 15h30 à la Médiathèque
- Samedi 25 novembre à 10h30 au Pôle ESS (6 avenue François Rabelais)
- Samedi 25 novembre à 14h30 au hameau partagé (20 rue de Frédeville), suivi d'une visite du jardin du Rossignol

Calendrier du budget participatif :

- 1^{er} novembre au 31 décembre 2023 : appel à idées
- 15 avril au 15 mai 2024 : votez pour vos 3 projets préférés
- Juin 2024 : annonce des projets lauréats
- 2024-2025 : réalisation des projets

RETOUR SUR UN PROJET LAURÉAT

LE BROYEUR DE DÉCHETS VERTS DANS LES QUARTIERS !

Cet automne, la mise à disposition d'un broyeur de déchets verts itinérant vous est proposée grâce à l'intervention de l'association les Cycloposteurs.

L'association se déplacera dans les six quartiers de la ville pour vous permettre de broyer vos branches issues de la taille d'arbres et arbustes. Si vous

le souhaitez, vous pourrez en récupérer le broyat, afin de protéger vos plantations ou d'alimenter votre composteur ! Un sol paillé conserve son humidité et permet de diminuer de 50% les arrosages. Le paillage isole les racines de la chaleur et des grands froids et limite le développement des mauvaises herbes.

Venez avec vos branches (tige d'un diamètre maximum de 4 cm) et un sac si vous souhaitez repartir avec votre paillage !

- **Samedi 18 novembre**
De 9h à 12h – Quartier Frédeville : Impasse de la rue de Frédeville.
De 14h à 17h – Quartier Loire Bionne : Parking rue de la Loire.

→ Samedi 25 novembre

De 9h à 12h – Quartier Ambert-Bourgogne-Saint Loup : Parc du Vallon Saint-Loup, côté rue Pierre Louguet.

De 14h à 17h – Quartier Centre-Ville : parking dont l'entrée se situe au 51 rue de la mairie.

→ Samedi 2 décembre

De 9h à 12h – Quartier Charbonnière : Parking de l'école Jacques Prévert.
De 14h à 17h – Quartier Pont Bordeau Armenault : Parc des Armenault, au bout de la rue du Grand Carré.



DÉCRYPTAGE

UNE PISCINE QUI FORME ET ENTRAÎNE

La piscine municipale, l'Œbraysie, accueille de nombreux publics chaque semaine pour apprendre la natation aux jeunes et moins jeunes, mais aussi permettre aux nageurs et aux professionnels de se former ou s'entraîner. Explications.



Un apprentissage en toute sécurité

La Ville s'est engagée dans une démarche d'apprentissage de la natation pour les jeunes abraysiens. Près de 7h par jour, les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont consacrés à l'accueil des élèves du primaire au lycée.

La natation scolaire est au cœur du travail de la piscine. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale, toutes les classes du CP au CM2 bénéficient de cycles de natation. L'objectif est d'apprendre aux élèves la nage sécuritaire (pour qu'ils puissent s'extraire de l'eau en cas de chute), ainsi que les principaux apprentissages de la natation !

Du temps dédié aux professionnels

En dehors des horaires scolaires, la piscine accueille également de nombreux professionnels. Vous avez déjà aperçu les camions de pompiers autour de la piscine ? Il ne s'agit pas d'un feu ou d'un accident mais bien d'entraînements car chaque matin de la semaine, les pompiers ont accès à la piscine. En plus des pompiers, des créneaux

sont aussi proposés chaque semaine à la Société nationale de sauvetage en mer et à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

Les associations

6 structures et associations utilisent la piscine en dehors de l'ouverture au grand public. On note notamment Arc en eau, la SMOC Natation et la SMOC Gymnastique, mais aussi des créneaux dédiés aux personnes porteuses d'un handicap en partenariat avec le Petit Cormier. Des associations de sport d'entreprises ou de collectivités ont également quelques accès.

Le grand public

En plus de ces créneaux dédiés, chaque jour, la piscine ouvre 3h30 pour le grand public. Plusieurs activités sont proposées comme l'aquabike avec deux créneaux dont un réservé aux seniors. L'inscription, à la séance, est possible directement sur le site de la Ville. Les Maîtres-Nageurs Sauveteurs de la piscine proposent également des leçons individuelles de natation, ainsi qu'une école d'apprentissage à la natation en petit groupe et une reprise de la natation pour les adultes.

Le jardin d'enfants accueille quant à lui les enfants et les parents le samedi matin.

Des animations spéciales festives, conviviales ou caritatives sont également proposées régulièrement pour que la piscine soit également un lieu de vie et de rencontres.

La piscine, c'est :

- 5 maîtres-nageurs sauveteurs et 2 agents d'accueil
- Une ouverture 7 jours sur 7, de 7h à 22h30 en semaine (18h le week-end)
- 56 classes du CP au CM2 accueillies (560 séances d'apprentissage) et 9 classes de grandes sections de maternelles accueillies dans le cadre des classes bleues d'éveil aquatique
- + de 100 heures d'activités programmées
- Contact : 02 38 55 06 04

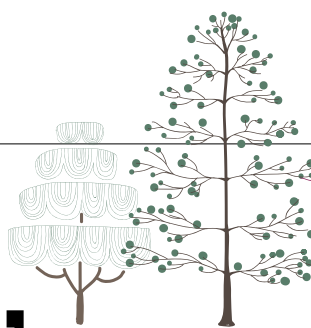


LES HORAIRES PENDANT LES VACANCES

Pendant les petites vacances, la piscine adapte ses horaires afin de répondre aux exigences en matière de sobriété énergétique et aux demandes du public nageur. Du 21 octobre au 5 novembre, la piscine sera ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 20h (heure d'évacuation). Elle sera fermée les mercredis, samedis et dimanches.



VILLE EN TRANSITION



2023, ANNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

La saison des chrysanthèmes

Dépositaire de la collection du Conservatoire national du chrysanthème, la Ville, en étroite relation avec l'association du Conservatoire, a pour mission de conserver et promouvoir cette plante : une collection nationale car il n'existe aucun équivalent en France pour cette fleur.

Si la présence de cette collection à Saint-Jean de Braye est historique, car léguée par la Famille Lemaire à la Ville, l'objectif aujourd'hui est de la développer et de la faire rayonner car cette plante sobre en énergie est particulièrement intéressante en période de changement climatique. Elle pourrait ainsi trouver sa place dans de futures productions horticoles.

Aux petits soins

Alors, les agents municipaux soignent, rempotent, taillent, ébourgeonnent chaque plante selon ses besoins. Ils développent aussi de nouvelles variétés, par croisement, au moment de la floraison, entre des fleurs mâles et femelles de deux variétés différentes. Après l'hiver et la maturation des graines obtenues, celles-ci sont semées au printemps, puis la stabilité de la fleur est vérifiée pendant plusieurs années, avant d'être baptisée. Ainsi, les derniers chrysanthèmes baptisés en 2022, portent les doux noms de Mathis, Natheo, Ami Fernand, Festival d'Alain ou encore Perle abraysienne !



Faire connaître

Mais il s'agit aussi de faire connaître ces belles fleurs, présentées dans des massifs ou lors d'expositions comme celle du 10 au 12 novembre à la salle des fêtes (10h - 18h) : à cette occasion, une animation sera proposée pour faire des compositions florales. Et pour les membres de

l'association, des échanges de variétés sont régulièrement organisés, ainsi que des séances pour apprendre à soigner ses chrysanthèmes. Enfin, des collaborations avec d'autres communes du territoire sont possibles, pour faire rayonner le savoir-faire et déployer la collection.

LE SAVIEZ-VOUS

Très populaire en Chine et au Japon, le chrysanthème est symbole de longévité et d'immortalité. Fleurissant à l'automne, il permet d'embellir les parterres à une saison où la floraison est moins fréquente.

Il s'est parfaitement acclimaté à nos régions et peut tout à fait supporter nos hivers dans un jardin. Ses nombreuses variétés prennent des formes très différentes - uniflore (très grosses fleurs), fleurs coupées, potées, fleurs en cascade, en pyramide...



400

variétés suivies au Conservatoire

3800

chrysanthèmes pour 25 000 fleurs produites par la Ville

2300

visiteurs lors de l'exposition de novembre 2021

À retenir : les serres municipales ouvrent leurs portes, le 4 novembre de 10h à 16h. Venez découvrir les nombreuses variétés de chrysanthèmes qui s'y trouvent.

URBANISME

CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

Saint-Jean de Braye est une ville attractive qui, au cours du siècle dernier, est passée de village à ville moyenne. Cette évolution va de pair avec le développement de l'offre de logements, de transports, de services, de commerces... Aujourd'hui la Ville stabilise son nombre d'habitants et se prépare aux défis à venir.



SAINT-JEAN DE BRAYE, 3^E VILLE DU LOIRET

Comme beaucoup de communes de la Métropole Orléanaise, Saint-Jean de Braye a fait l'objet d'un accroissement de sa population important dans les années 70. Alors qu'elle comptait 7 601 habitants en 1968, ce chiffre grimpe à 12 120 en 1975 et se stabilise aujourd'hui autour des 21 400

habitants, plaçant Saint-Jean de Braye au 3^e rang des villes du Loiret. Si nous continuons d'accueillir des ménages désireux de profiter du dynamisme de la métropole, l'objectif est de stabiliser la population abraysienne, qui augmente beaucoup moins vite ces dernières années (+1,3% par an).



21 400
habitants en 2020

36 %

sont des familles
avec enfants



37 %

sont des
personnes
seules



L'ÉVOLUTION DU LOGEMENT SUR LA COMMUNE

Depuis les années 60, le nombre de logements a été multiplié par 4 à Saint-Jean de Braye pour répondre aux besoins. Parmi les 9 990 logements que compte aujourd'hui la commune, 92,6% sont des résidences principales dont près de la moitié sont des maisons individuelles. 75% des résidences principales ont une surface de moins de 100 m² répondant ainsi aux besoins des personnes vivant seules ou des petits ménages.

9 990 logements
sur la commune

49% de maisons
individuelles

52,3% des ménages
sont propriétaires de
leur logement

24% sont locataires
du parc privé

23% sont locataires
du parc social

Urbanisme

QUELLES RÈGLES S'APPLIQUENT ?

La Ville a un rôle important à jouer à travers la délivrance des permis de construire. Cette activité est très encadrée par des lois, des règlements et des documents de planification.

L'essentiel des règles d'urbanisme est rassemblé dans le Code de l'Urbanisme qui s'applique à tout le territoire français. Des lois importantes sont venues enrichir le Code depuis une dizaine d'années : la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000 sur la part de logements sociaux, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvé (loi ALUR) de mars 2014 ou encore dernièrement la loi Climat et Résilience adoptée le 22 août 2021 qui fixe des objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Outre les lois et règlements d'urbanisme, des documents de planification et de programmation permettent de définir les objectifs et les moyens du développement des territoires. Parmi eux :

- Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) définit les grands projets et grandes orientations en matière d'habitat, de déplacement, de développement économique ou encore d'environnement à un horizon de 20 ans. Le SCOT de l'agglomération orléanaise a été adopté le 28 mai 2019 et ce cadre s'impose aux autres documents d'urbanisme comme les PLU, plans locaux d'urbanisme.

- Le Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUM) a été adopté le 7 avril 2022. Il définit les zones urbaines, les zones agricoles et les zones naturelles en cohérence avec le SCOT, et fixe les règles qui vont s'appliquer dans ces zones, pour les 22 Communes membres de la métropole.
- Le Plan local de l'Habitat (PLH) détermine des objectifs de construction de logements par commune en fonction des besoins du territoire à un horizon de 5 ans.

Quand la Ville reçoit une demande de permis de construire, elle est tenue de l'instruire en appliquant toutes ces règles qui s'imposent sur son territoire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Saint-Jean de Braye a participé à l'élaboration du PLUM et s'interroge régulièrement sur les résultats de l'application de ces règles. Quand elle le juge nécessaire pour mieux dessiner la ville de demain, elle propose des évolutions de la réglementation à la Métropole qui lance tous les ans des procédures de modification.

ZOOM SUR LE PLUM

Le Plan local d'urbanisme métropolitain s'articule autour d'un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dont les grandes lignes pour la métropole orléanaise sont de faciliter l'accès à l'habitat de tous les habitants, de permettre à chaque habitant de bénéficier d'un niveau de service adapté à ses besoins ou encore de mettre en valeur la biodiversité.

Ce PADD est ensuite décliné dans plusieurs documents :

- Un plan de zonage qui découpe le territoire en zones urbaines, agricoles ou naturelles auxquelles s'applique des règles adaptées aux spécificités de chacune.

- Un règlement qui définit les possibilités de construction sur chaque zone pour l'ensemble des 22 communes de la métropole, et des cahiers communaux avec quelques règles spécifiques à chaque commune.

- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui précisent le devenir de quelques secteurs à enjeux forts.

C'est sur la base de ces documents que la Mairie instruit et délivre les permis de construire. Ces documents sont consultables sur le site Internet de la Métropole www.oreans-metropole.fr

SAINT-JEAN DE BRAYE RENFORCE SON CENTRE-VILLE POUR PRÉSERVER SES ESPACES NATURELS

Afin d'offrir un cadre de vie de qualité aux habitants, la Ville cherche à limiter l'étalement urbain, en continuant à construire en centre-ville près des équipements, des commerces et des transports publics pour répondre à la demande de la population, et à préserver les espaces naturels.

Les nouvelles constructions sont essentiellement prévues dans l'écoquartier en plein centre-ville et dans quelques secteurs au sein des zones urbaines. Les bords de Bionne, où la coulée verte qui permet de relier les bois de Charbonnière à la Loire en passant par le bois de Coquille, sont classés en zones naturelles afin de préserver la faune et la flore et la qualité de vie recherchée par les Abraysiens.

De nombreux espaces boisés sont classés dans le PLUM pour les protéger, ainsi que des franges forestières, ou des arbres remarquables. Des îlots de fraîcheur ont également été identifiés depuis quelques années pour préserver des espaces de verdure au milieu des espaces bâtis. La zone agricole a été agrandie et sa protection renforcée par la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) de 325 hectares pour préserver et renforcer l'activité agricole.

Il faut rappeler le rôle important joué par les habitants dans le développement de notre ville, car les propriétaires de terrains ou de maisons sont libres de vendre à qui ils veulent, au prix qu'ils souhaitent. Dans ce contexte, pour la réalisation de plusieurs logements sur un terrain privé, lorsqu'un permis de construire est déposé en Mairie, la Ville cherche à échanger avec les promoteurs pour les amener à des réalisations respectueuses de l'environnement et du cadre de vie des habitants. Mais elle ne peut

refuser le permis si le projet répond au cadre réglementaire existant. La Ville peut acquérir certaines parcelles, et préempter si nécessaire, à condition de le justifier par l'existence d'un projet d'aménagement d'intérêt général.

Sur les terrains qui lui appartiennent, dès que cela est possible, la Ville préserve la nature ou végétalise. On peut citer dernièrement l'agrandissement du Parc des Longues Allées, véritable poumon vert aménagé et préservé en plein cœur de ville. Rue de la Loire, une micro-forêt a été plantée pour apporter un peu de fraîcheur à l'aire de jeux pour enfants. Une autre micro-forêt sera prochainement réalisée dans le secteur des Grazons. Enfin les grands projets de requalification lancés cette année intègrent un volet important de végétalisation dans le quartier Rostand/Le Corbusier en centre-ville, ou encore sur le site du Petit-Bois.

En matière de maîtrise foncière, la Ville s'inscrit dans une démarche novatrice en se faisant accompagner par l'Établissement public foncier local interdépartemental (EPFLI) Cœur de France, auquel Orléans Métropole est adhérente. Cet établissement peut préempter ou acquérir des biens pour le compte des collectivités publiques, auxquelles ces biens sont ensuite rétrocédés, dans les délais prédéfinis. À Saint-Jean de Braye, l'EPFLI est ainsi positionné pour acquérir, prioritairement par rapport à des acheteurs privés, des biens dans des secteurs définis : la rue de la Mairie côté ouest et est ; le secteur Malvoisine, le secteur Saint-Loup et l'îlot de la Poste, avec pour objectif de maîtriser le foncier et de limiter les projets immobiliers des promoteurs privés.



Brigitte Jallet, adjointe déléguée à l'aménagement du cadre de vie

Pouvez-vous nous expliquer l'ambition de la Ville en matière d'urbanisme dans les années à venir ?

« Nous voulons une ville qui s'adapte au changement climatique, en protégeant nos zones naturelles et agricoles, et en développant nos parcs et jardins. Nous voulons offrir à nos concitoyens un territoire équilibré où ils trouveront des logements de qualité, économes en énergie, entourés de verdure, bien desservis par les transports en commun, proches des écoles, des commerces et des équipements publics et où les déplacements à pied ou à vélo seront privilégiés. »

RÉUNION PUBLIQUE

Pour en savoir plus sur l'urbanisation de la Ville et poser vos questions, une réunion publique sera proposée dans les prochains mois. Vous pourrez retrouver la date sur les supports de communication de la Ville.

AABRAYSIE DÉVELOPPEMENT

L'insertion pour l'emploi local et le service à la personne



Créée en 1993, l'association Aabraysie Développement propose de nombreux services de proximité aux habitants de Saint-Jean de Braye et de la Métropole. Elle est avant tout une structure d'insertion offrant aux Abraysiens diverses prestations spécialisées dans les espaces verts, allant de l'entretien à l'aménagement paysager, en passant par l'élagage, la collecte des déchets et le désencombrement ménager.

Toutes ces activités sont réalisées par des salariés en parcours d'insertion. En effet, Aabraysie Développement accompagne plus d'une centaine de personnes en difficultés sociales et économiques,

éloignées du monde de travail, et leur offre de nouvelles perspectives professionnelles.

Aabraysie Développement cherche également à améliorer le cadre de vie des habitants, en favorisant l'emploi local, l'économie circulaire et la transition écologique dans l'ensemble de ses projets. Elle est d'ailleurs à l'initiative de deux structures bien connues, le Repair Café et la Prêteuse Abraysienne, situés au Pôle ESS (6-10 Avenue François Rabelais) :

• Autour d'une tasse de café conviviale, venez apprendre à réparer vos objets ménagers avec une équipe de bénévoles

au Repair Café, tous les 3^e samedis de chaque mois, de 14h-18h.
• N'achetez plus de taille-haies ou de perceuses, mais venez emprunter, à petits prix, du matériel professionnel de jardinage et de bricolage mis à disposition par Aabraysie Développement à la Prêteuse Abraysienne (les samedis matins de 10h à 12h).

+ **51 rue de la Mairie**
Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h
02 38 21 57 57 (devis gratuits)
<https://www.aabraysie.fr/>
<https://www.preteuse.fr/>
<http://repaircafe45800.fr/>



WINGS MASTER : VOYAGEZ EN INDE !

Installé depuis le 7 juillet, un nouveau restaurant artisanal aux couleurs de l'Inde a ouvert ses portes au 10 rue de la Planche de Pierre (au niveau de la galerie marchande du Carrefour Market). Mêlant restauration rapide (burger, wraps, tenders, salades...) et spécialités traditionnelles indiennes (poulet tandoori, madras, biriyani...), Wings Master saura ravir tous les palais, à des prix attractifs ! Envie d'une pause sucrée ? Venez déguster, les après-midis, leurs desserts, également faits maison. Faites frémir vos sens lors de ce voyage culinaire aux mille saveurs !

+ **Lundi au jeudi : 10h-22h30 - Vendredi et samedi :**
10h-23h - Dimanche : 18h-23h. 09 55 77 07 21
Instagram : @wingsmaster45

ACCÈS À L'EMPLOI

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Chargée d'accompagner les Abraysiens dans leur recherche d'emploi, l'Arche abraysienne est un service de proximité qui s'appuie sur des partenariats avec tous les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion. Suivez le guide.



Visite de la Ressource AAA dans le cadre d'un atelier proposé par l'Arche abraysienne.

Disposer à Saint-Jean de Braye d'une antenne « emploi », c'est une volonté politique de longue date : un service de proximité où les Conseillers en insertion accompagnent les personnes dans leur globalité en s'attachant à valoriser leur potentiel et à lever ce que l'on appelle les « freins périphériques à l'emploi » : difficulté de mobilité, problème de santé, de logement... Des Conseillers qui ont une très bonne connaissance du terrain et des acteurs locaux vers lesquels ils peuvent orienter les personnes en fonction de leur situation.

Une large palette d'actions

Partenaire de Pôle Emploi, l'Arche déploie de nombreuses actions, en accompagnement individuel ou collectif : ateliers, visites de sites... Par exemple, les ateliers permettent de travailler sur son CV ou sa lettre de motivation, de préparer un entretien d'embauche, d'apprendre à gérer son stress, de renforcer sa maîtrise du français

à l'oral ou à l'écrit... De même, les visites de sites, notamment des structures d'insertion par l'activité économique sont de véritables tremplins pour les personnes éloignées de l'emploi : en intégrant ces structures, elles retrouvent un rythme, gagnent en confiance, développent des compétences qu'elles peuvent ensuite mettre à profit dans leur projet professionnel. Pour les plus jeunes (- de 25 ans), l'Arche est relais de la Mission locale et accompagne les jeunes dans leur recherche de stage ou les aide à passer leur permis, leur BAFA...

Et demain

En 2024, l'Arche abraysienne s'installera dans le Tiers lieu en cours de création au Pont Bordeau. L'objectif est à la fois d'aller à la rencontre des habitants du quartier mais aussi de contribuer à l'animation de cet espace destiné à faire émerger de nouvelles formes de coopération en faveur de la transition et de l'écologie.



+ Comment contacter l'Arche ?

Pour entrer en contact avec le Service, le meilleur moyen est de venir sur place le matin ou alors par téléphone.

• 174 rue Jean Zay

• Tél. : 02 38 52 41 79

• Mail : archeabraysienne@ville-saintjeandebroye.fr

• Accès : en bus, lignes 2, 8, 33 et 62 - Arrêt Mairie ou en tram, ligne B - arrêt Léon Blum à 300 m

• Horaires : du lundi au vendredi 8h45 à 12h en accès libre 13h30 à 17h uniquement sur RDV

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE ESPLANADE DE GAULLE

Les travaux de l'Esplanade s'achèvent et laissent désormais place aux dernières finitions jusqu'au début du mois de décembre. À l'occasion des cérémonies patriotiques et de l'exposition des Chrysanthèmes, venez découvrir la nouvelle Esplanade de Gaulle en centre-ville.

La réalisation du bassin et des ouvrages hydrauliques est terminée et a montré son efficacité lors des épisodes de pluies du mois de septembre. Ont lieu désormais les derniers aménagements de surface, notamment les plantations des arbres et arbustes. Un salon de verdure, avec des bancs et des zones de détente arborées, a été récemment confectionné. Autour du parvis, des zones de circulation douce pour piétons et cycles permettront la promenade et la liaison des différents espaces de l'Esplanade, jusqu'au parking installé à l'arrière de la Salle des Fêtes.



Cimetière Frédeville

Une cabane à dons
pour les plantes !

Régulièrement, des plantes ou bulbes encore en bon état sont déposés dans les poubelles des cimetières. Pour donner une seconde vie à ces végétaux et permettre de fleurir d'autres tombes, les agents du service Espaces publics et biodiversité de la Ville ont eu l'idée de concevoir une cabane à dons au cimetière Frédeville !

Les fleurs y sont proposées en libre-service ! N'hésitez plus à recueillir de nouvelles plantations !



Inauguration de la nouvelle Marianne

À l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre sera inaugurée la nouvelle Marianne réalisée par Sandrine Langevin de l'atelier " Des pierres et des mains ". Cette Marianne abordera un bonnet phrygien orné d'une couronne végétale, en l'honneur au passé viticole de Saint-Jean de Braye.

La cérémonie du 11 novembre débutera à 11h au Vieux Bourg, puis se déroulera sur l'Esplanade de Gaulle à partir de 11h30, en présence d'élèves des écoles de Saint-Jean de Braye et d'associations d'anciens combattants. La sculpture de Marianne sera ensuite révélée aux alentours de 12h15.

ÉVÉNEMENTS

FÉÉRIE ET GOURMANDISES POUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël revient à Saint-Jean de Braye le dimanche 17 décembre, de 10h à 18h, sur l'Esplanade de Gaulle et à la Salle des Fêtes.

Les travaux fraîchement terminés, l'Esplanade va se parer des couleurs de Noël pour un marché de Noël où seront présents des créateurs et des restaurateurs. De quoi prévoir vos cadeaux et vos tables de fêtes !

Un pépiniériste local vous proposera également des sapins en pot pour décorer votre intérieur.

Des animations pour petits et grands

Que serait Noël sans magie. Des animations féériques ponctueront le marché afin de mettre des étoiles dans les yeux de chacun. Et toute la journée, venez faire votre photo avec le Père Noël !

Venez profiter de l'ambiance sur place pour manger ou boire un verre entre amis ou en famille au niveau de l'espace restauration.



Après Noël... Recyclez vos sapins !

La Ville propose une nouvelle fois l'opération de recyclage des sapins de Noël, uniquement des sapins naturels bruts.

Les agents municipaux transformeront vos sapins en copeaux pour les utiliser dans les différents massifs de la Ville.

Découvrez les dates et lieux de dépôts en décembre sur le site Internet de la Ville et les réseaux sociaux.

RENCONTRE

BERNARD GROS

BÉNÉVOLE ENGAGÉ

Voilà maintenant plus de 55 ans que Bernard Gros a posé ses valises à Saint-Jean de Braye. « *Je vivais en région parisienne avec ma mère, puis le juge lui a retiré ses droits et j'ai été placé dans une ferme.* » « *Bernard est arrivé chez nous comme apprenti, dans la ferme de mes parents, que j'ai reprise ensuite,* précise Maurice Poulard. *Et il est resté avec nous comme ouvrier agricole, participant aux tâches de la ferme -les vaches, la culture des légumes, du tabac...-.* » Marqué par les mauvais traitements subis dans son enfance, Bernard a pu se construire une nouvelle vie au sein de la famille Poulard. « *Il a vu naître et grandir nos enfants... Nous avons même pris notre retraite ensemble !* »

Et comme les Poulard sont des musiciens, Bernard a rapidement intégré l'association Arts Musique et Loisirs. « *J'étais porte-bannière lors des défilés ! Et j'aide aussi lorsqu'il faut monter les estrades, ranger les chaises... Je n'ai jamais fait de musique, mais je suis un grand fan de Johnny !* » Avec l'Harmonie, Bernard a participé à de nombreux concours et festivals. Il a été des voyages en Allemagne et en Grande-Bretagne, dans les villes jumelles de Saint-Jean de Braye. « *Je suis aussi membre du Comité des fêtes et je participe à l'organisation du vide grenier, du 1^{er} mai, du Téléthon, des lotos et soirées dansantes...* »

S'il a vécu toutes ces années chez les Poulard, Bernard a pu, avec ses économies, acheter sa maison, juste à côté : il est ainsi « tranquille pour mon avenir ! »



MÉDIATHÈQUE

UNE PROGRAMMATION PLEINE DE MAGIE !

Lieu de vie et de découverte incontournable de la Ville de Saint-Jean de Braye, la médiathèque vous offre, toute l'année, une palette d'animations et de rencontres adaptées à tous les âges. Soirées jeux vidéo, expositions, ateliers numériques ou encore soirées films, la programmation propose un large panel d'activités culturelles et littéraires. Pour cette nouvelle saison, la Médiathèque vous emmènera dans un univers sportivement magique !

Une richesse insoupçonnée

Située au cœur du centre-ville, la Médiathèque est un espace de détente et de culture ouvert à tous. Riche d'un fonds considérable de livres, mangas, CD, DVD, revues et jeux vidéo, elle dispose également de salles équipées d'ordinateurs et de consoles de jeux. Venez profiter de ces espaces pour lire, écouter de la musique, vous détendre, travailler ou faire des recherches... librement et gratuitement !



Une programmation dynamique

La Médiathèque de Saint-Jean de Braye est un lieu vivant où vous pouvez découvrir des expositions, assister aussi bien à des spectacles qu'à des concerts ou des conférences et même des rencontres d'auteurs. Chaque année, une programmation inédite

est dévoilée, reprenant les rendez-vous réguliers très appréciés du public, mais aussi de nouvelles thématiques, pour explorer de multiples univers.



Sports, histoire et Harry Potter !

Cette année, la Médiathèque vous propose une série d'expositions et d'animations autour du sport. Retracer l'histoire des Jeux Olympiques, participez à des ateliers bien-être et découvrez les bienfaits du sport pour votre santé !



L'histoire de Jean Zay et du Festival de Cannes seront également à l'honneur à travers de riches expositions et conférences dès le mois de novembre.

En fin d'année, la magie d'Harry Potter envahira les lieux. Plongez ou replongez dans l'univers du plus célèbre sorcier. Testez vos connaissances lors de quiz, créez votre Patronus, fabriquez votre baguette et bien plus encore !

Retrouvez également vos rendez-vous réguliers (heure des histoires, bébés lecteurs, parlons livres, ateliers numériques, soirées jeux vidéo) et de nombreuses soirées ludiques tout au long de l'année !



Osez découvrir les richesses qui se cachent à la Médiathèque !

Le programme complet est disponible directement à la Médiathèque, sur le site de la Ville ou sur <https://mediatheque.saintjeandebraye.fr/>



+ 13 Place de la Commune
Pour vous renseigner
ou vous inscrire aux animations
proposées, contactez le
02 38 52 40 80.

SORTIR ↘



Retrouvez tous les événements de la médiathèque et sur la ville sur www.saintjeandebraye.fr

DU 3 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE

EXPOSITIONS

• Histoire, sport & citoyenneté : des jeux olympiques d'Athènes aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 par la CASDEN
• Bien dans mes baskets par la Ligue contre le cancer
• Sport et sciences : 3, 2, 1 Partez ! par l'université Paris-Saclay
📍 Médiathèque
Gratuit, tout public

VENDREDI 3 NOVEMBRE

ANIMATION

Escape game scientifique et familial – Panique dans la bibliothèque !
📍 14h et 16h – Médiathèque
Gratuit, tout public à partir de 11 ans – Sur réservation

SAMEDI 4 NOVEMBRE

ANIMATION

« Amène ton vieux, amène ton jeune »
L'ASCA et la LI5M vous proposent un spectacle autour de saynètes humoristiques sur la vie de familles.
📍 20h30 – Salle des Fêtes
2€ par personne, gratuit si les ados viennent avec un parent – Conseillé aux plus de 10 ans.
Réservation et renseignements au 02 38 86 62 54

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

ANIMATION

Bourse aux jouets par l'association La Croix des Haies et ses environs
📍 Vente de 9h à 17h – 21 rue René Cassin
Prix de la place réglé en jouets (pris sur les invendus) – Inscription obligatoire : M. MUGNIOT au 02 38 47 53 86 ou M. BERNUSSOU au 09 87 07 57 40

MARDI 7 NOVEMBRE

SANTÉ

Don du sang
📍 15h30 à 19h30 – Salle René Cassin (21 rue René Cassin)

MERCREDI 8 NOVEMBRE

ATELIER NUMÉRIQUE

Je découvre divers navigateurs
📍 14h à 16h – Médiathèque
Gratuit – Sur réservation
Pré-requis pour participer : savoir naviguer sur Internet à partir d'un ordinateur et/ou d'un téléphone portable et disposer d'une adresse mail.

JEUDI 9, 16, 23, 30 NOVEMBRE ET 7, 14 DÉCEMBRE

ATELIER D'ÉCRITURE

« Et si on mentait ? » par Mercedes Deambrosis
Informations sur www.tuconnaislanouvelle.fr

VENDREDI 10 NOVEMBRE

ANIMATION

Soirée spéciale Colette Magny
– Projection du film La chanson politique de Colette Magny d'Yves-Marie Mahé
– Concert de Lila Tamazit trio
– Présentation de la BD « Colette Magny, les petites chansons communistes » de Yann Madé
📍 19h30 – Théâtre Clin d'œil
Tarif : 12 € – Organisé par PRADO Records et Théâtre Clin d'œil / Informations au 06 15 92 40 01 ou perraultpierre37@gmail.com

SAMEDI 11 NOVEMBRE

STAGE

Découverte de la sophrologie/voix/percussions par Anita Farmine
📍 14h à 16h – Théâtre Clin d'œil
À partir de 16 ans – Tarifs : 30€/adhérent et 40€/non adhérent – Informations au 02 38 21 93 23 ou accueilclindoeil@gmail.com

MERCREDI 15 NOVEMBRE

ANIMATION

Ateliers scientifiques avec les savants fous
– Équilibre et gravité (pour les 8 à 12 ans) de 10h30 à 12h
– Chim'qui-rit (pour les enfants de 5 à 7 ans) de 14h à 15h30
📍 Médiathèque
Gratuit – Sur réservation

JEUDI 16 NOVEMBRE

PROJECTION

Le revers de la médaille de Xavier Deleu et Yonathan Kellerman
📍 20h – Médiathèque
Gratuit – Sur réservation

VENDREDI 17 NOVEMBRE AU VENDREDI 22 DÉCEMBRE

EXPOSITION

Fabienne Quinsac
Présentation de peintures de l'artiste
📍 Théâtre Clin d'œil
Informations au 02 38 21 93 23 ou accueilclindoeil@gmail.com

VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19 NOVEMBRE

THÉÂTRE

Théâtron par le Lions Club Orléans Les Tourelles
📍 Théâtre des Longues Allées
Renseignements au 06 83 21 18 26 / lions-orleanslestourelles.myassoc.org

SAMEDI 18 NOVEMBRE

HISTOIRE

Diaporama commenté de cartes postales anciennes et de photographies par le Groupe « Mémoire et Patrimoine » du Comité des Sages
📍 Deux séances : 15h et 20h – Salle des Fêtes – Gratuit

SAMEDI 18 NOVEMBRE

ANIMATION

Repair Café
📍 14h à 18h – Pôle ESS

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

CONCERT

Musique sacrée de l'Allemagne baroque par l'atelier de Musique ancienne La Réveuse et l'ensemble vocal Anonymus
📍 17h – Église du Vieux Bourg
Tarif : 20€/16€ en prévente
Contact : 06 21 11 56 41

MERCREDI 22 NOVEMBRE

PROJECTION

Cinémômes – La fameuse invasion des ours en Sicile, de Lorenzo Mattoti
📍 15h – Médiathèque
Gratuit, à partir de 7 ans – Sur réservation à partir du 31 octobre

VENDREDI 24 NOVEMBRE

BAR À TEXTES

Rencontre avec Michel Quint à 360° animée par Mercedes Deambrosis
📍 19h – Théâtre Clin d'œil
7 € – Réservations au 02 38 21 93 23 ou accueilclindoeil@gmail.com

SAMEDI 25 NOVEMBRE

ANIMATION

Journée écriture – Parcours en écriture avec Ella Balaert & Tu Connais la Nouvelle ?
– 10h : Parcours pédestre ponctué d'arrêts pour évoquer des anecdotes, des rencontres au fil du temps
– 12h : repas partagé
– 14h : atelier d'écriture
📍 10h – Médiathèque
Gratuit – Sur réservation à partir du 2 novembre

SAMEDI 25 NOVEMBRE

CONCERT

Les Rockeurs ont du cœur par Art'Scénik
📍 19h – Salle des Fêtes
10 € permettant le don d'un kit hygiène – Réservations sur billetweb.fr

25 ET 26 NOVEMBRE

ANIMATION

Expo-Vente par les Bricolos et Modélistes Abraysiens

📍 10h à 18h - Salle Jean-Baptiste Clément

À découvrir : Cartonnage, couture, dentelle aux fuseaux, hardanger, maquettisme ferroviaire, patchwork, peinture sur porcelaine, points comptés, tricot, vannerie

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

CONCERT

Swingin' Ladies + 2

par du Blues O'swing

📍 17h - Salle des fêtes

Tout public, tarifs : 20€ / 17€
Réservations sur dubluesoswing.fr

MARDI 5 DÉCEMBRE

SANTÉ

Don du sang

📍 15h30 à 19h30 - Salle René Cassin (21 rue René Cassin)

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

SAISON CULTURELLE - DANSE ET OBJETS EN MOUVEMENT

Carrément cube

par Hanoumat Compagnie

📍 11h et 15h - Salle des fêtes
Gratuit, dès 3 ans - Réservation au 02 38 41 45 60 ou reservationculture@ville-saintjeandebraye.fr



©Ernest mandop

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

ANIMATION

Loto de Noël

par le Comité des Fêtes Abraysien

📍 Espace Marcel Joriot, rue du Pont Bordeaux

Ouverture des portes à 12h30 - Début des jeux à 14h - Buvette, sandwiches et pâtisseries sur place

MARDI 12 DÉCEMBRE AU 2 MARS

EXPOSITIONS

L'univers Harry Potter et le monde magique d'Harry Potter

par la Bibliothèque des Littératures d'Aventures de Chaudfontaine en Belgique

📍 Médiathèque
Gratuit, tout public

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

ANIMATION

Apprenti magicien ! Atelier et spectacle

📍 14h30 - Atelier d'initiation à la magie proposé par Didier Forestier

16h - Spectacle de magie par Didier Forestier et ses apprentis - Médiathèque

Gratuit, pour les enfants de 8 à 14 ans - Sur réservation à partir du 25 novembre

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

ANIMATION

Repair Café

📍 14h à 18h - Pôle ESS

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

ANIMATION

Marché de Noël

📍 10h à 18h - Esplanade de Gaulle et Salle des Fêtes
Voir page 17

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

ATELIER NUMÉRIQUE

Je crée avec CANVA, logiciel de conception graphique !

📍 14h - Médiathèque
Gratuit, sur réservation à partir du 29 novembre

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

SAISON CULTURELLE - DANSE

Juste Heddy

par la compagnie BI-P
Programmation en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Loiret

📍 20h30 - Salle des fêtes
Tarif : 10 € - Dès 13 ans - Réservation au 02 38 41 45 60 ou reservationculture@ville-saintjeandebraye.fr



MERCREDI 27 DÉCEMBRE

PROJECTION

Les cinq légendes de Peter Ramsey

📍 15h - Médiathèque
Gratuit, à partir de 7 ans - Sur réservation à partir du 6 décembre

JEUDI 28 DÉCEMBRE

ANIMATION

Concours de puzzles : Top chrono, à vos pièces ! Partez !

📍 15h - Médiathèque
Gratuit, à partir de 7 ans - Sur réservation à partir du 7 décembre

RÉTROSPECTIVE EN HOMMAGE À JEAN ZAY

JEUDI 28 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE

EXPOSITION

Jean Zay et le festival de Cannes 1939

📍 Médiathèque

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

EXPOSITION

Jean Zay, mémoire d'un homme. Modernité d'une œuvre par le CERCIL

📍 Verrière de la salle des Fêtes
Gratuit - Informations auprès du théâtre Clin d'œil

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

CONFÉRENCE

Vie et œuvre de Jean Zay

📍 15h - Médiathèque
Réservations à partir du 10 novembre au 02 38 52 40 80

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

PROJECTION

Cannes 1939, le festival n'aura pas lieu

📍 18h - Médiathèque
Réservations à partir du 15 novembre au 02 38 52 40 80

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

THÉÂTRE

Jean Zay, l'homme complet

par la compagnie Théâtre en Fusion
📍 20h30 - Théâtre clin d'œil
Dès 13 ans - Tarifs : 17€ / 13€
Informations au 02 38 21 93 23 ou accueilclindoeil@gmail.com

MERCREDI 29 NOVEMBRE

SAISON CULTURELLE THÉÂTRE DE GROS OBJETS

Attention Fragile !

par la compagnie La Petite Elfe

📍 15h - Salle des fêtes
Gratuit, dès 5 ans
Réservation au 02 38 41 45 60 ou reservationculture@ville-saintjeandebraye.fr



MAJORITÉ MUNICIPALE

25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le constat alarmant de l'augmentation des violences commises à l'égard des femmes ne cesse de nous interpeller. Depuis plusieurs années, la parole s'est libérée, les violences sont révélées. Mais il ne suffit pas de décréter que la lutte contre les violences est une grande cause nationale pour les voir disparaître.

C'est une responsabilité collective. Pour mettre en œuvre des actions, pour accueillir les victimes, les orienter, les accompagner, les collectivités et les associations ont besoin d'un soutien de l'État. La formation et la sensibilisation à la problématique des violences sont, elles aussi, indispensables pour les professionnels concernés par la problématique des violences faites aux femmes ; il en est de même pour les actions pour prévenir les violences sexistes et sexuelles. L'exposition itinérante # Amour sans violence présentée l'an dernier avait pour objectif de sensibiliser les jeunes sur ce sujet au sein des relations amoureuses, de leur faire comprendre le phénomène de l'emprise et le cycle des violences avec un accent mis sur des notions clés telles que le consentement, la jalousie, les cyber violences, la culture du viol, l'intolérance et les discriminations liées à l'origine ou à l'orientation sexuelle qui conduisent aux violences...

C'est également une responsabilité individuelle que de participer à la lutte contre les violences. Si nous connaissons les phénomènes qui y conduisent, nous serons alors en mesure de les diffuser autour de nous ; en mesure aussi de briser le silence d'une situation dont nous pourrions être témoins ou être amenés à connaître. Il faut savoir que l'anonymat est toujours préservé lorsqu'une personne signale une situation de violence. Ainsi est-il possible de permettre aux victimes d'être accueillies dans des lieux adaptés, d'entreprendre des démarches, de rompre leur isolement, de préserver leurs enfants, car les enfants témoins de violences sont aussi des victimes.

La Ville et le Centre communal d'action sociale accompagnent les victimes de violence directement ou par l'intermédiaire des associations spécialisées. Il faut avoir la conviction que la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes est le point de départ de toute lutte contre les violences et que c'est par un soutien auprès des militants associatifs que peuvent avancer la lutte contre les violences, les droits des femmes et la promotion de l'égalité.

Il en va de notre responsabilité individuelle et collective de ne pas laisser les violences se multiplier.

Le groupe citoyen de gauche et écologiste

OPPOSITION

Augmentation de la délinquance en 2023

À Saint-Jean-de-Braye, l'insécurité galopante (incivilités, refus d'obtempérer, règlements de compte, dégradations de bus, de stations de tram et des locaux de la police municipale et, pire, embuscades contre les policiers), montre que plus personne ne craint l'application de la loi.

Les chiffres de 2021 à 2023 l'attestent. Nous sommes tous concernés par cela. Le défaut d'action, depuis des années, de Mme le maire, conduit à :

- l'absence de l'autorité sur le terrain
- la culpabilisation des autorités (parents, professeurs, police)

Nous voulons pour nos enfants, petits-enfants, et nous-mêmes, circuler librement en tous lieux et sans crainte. Nous voulons une commune où les voyous ne font pas la loi. Il est urgent de se doter de moyens pour lutter contre la délinquance.

Malheureusement, comme disait Albert Einstein, "il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre". Seule une nouvelle équipe municipale y parviendra.

Nous écrire : contact@aimons-saintjeandebraye.fr

Facebook : [AimonsSaintJeandeBraye](https://www.facebook.com/AimonsSaintJeandeBraye)

Jean-Emmanuel Renelier, Pascal Javoy, Saad Ouarab

Nous avons constaté une hausse importante de la taxe foncière. Je m'étais exprimée contre cette augmentation en période de difficultés pour nombre d'abrysiens. Je porterai une grande attention au prochain budget : équilibrer les finances de la commune tout en soutenant ses habitants.

Je vous souhaite une fin d'année heureuse avec les fêtes qui approchent.

Karine Prigent, Conseillère municipale indépendante

Les Abraysiens ont découvert une flambée de leur impôt foncier.

Pourtant la ville n'est pas en manque de recettes fiscales : pas besoin de regarder les finances de la ville pour s'apercevoir que les constructions poussent comme des champignons !

De bonnes recettes fiscales d'un côté et d'un autre côté des économies et des restrictions. Les budgets des services de la ville sont rognés sur tous les postes... jusqu'au nettoyage de nos quartiers où des citoyens volontaires et motivés ramassent les déchets. Mais est-ce vraiment le rôle des habitants de nettoyer leur ville ? Les Abraysiens attendent plus du service public de leur lieu de vie.

Avec notre groupe d'élus d'opposition nous alertons les élus de la majorité.

Si vous avez des remarques sur votre ville, n'hésitez pas à nous écrire pour que nous portions votre parole, avecvouspreparonsdemain@gmail.com

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Noël ROBIN, Christine BOURET, Carine TAFFOUREAU.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Juillet

- Marlow MIKOLAJCZAK
- Stéphane TCHONENG SIMO
- Anëa DINIZ
- Tom MARINIER GUÉRIN
- Timéo AMY
- Charles de STAMPA

Août

- El Hadj Fodé KEITA
- Athéna DE LEON
- Lucie CHAUVET

- Abeda AZIZI
- Axel GUILLET ZILLI
- Élia ROUDAUT GARCIA
- Élyna THOMAS CARNIS
- Kelyah NDUKU-SEFINI

Septembre

- Rose HENRIQUES MEIRA
- Kaïssy HEBERT DORARD
- Léandre PANON
- Adria HILL
- Mariam SANGARE
- Ismaïl EL ISSATI
- Alice SELLIER

MARIAGES

Juillet

- Jean-Louis SERRET et KUSUKIKA NZAU
- Astrik ABU REGAIBA et Vanessa GILLES

Août

- Sophie SCHRICKE et Angélo CAPITANIO
- Pierrick VIÉ et Cécile PERRET
- Salakiaku PEDRO PANDA et Suzana VIRGILIO
- Oumaima MKHIKH et Jimmy REUGE

Septembre

- Thibault FAVEREAU et Anne DAUDIER
- Armand KITIO et Brunel Lauryl SAGA-DONGMO

PACS

Juillet

- Lucas GUYON et Océane BLONDIAU

Août

- Thibaut LONCQ et Maéva MERCIER
- Julie MEIER et Coralie ADAM
- Bruno BARICAULT et Natacha HENRI

Septembre

- Quentin BOLOT et Elina CUNIN

DÉCÈS

Juillet

- Françoise PIQUOT, née RICHARD
- Paulette DENIS, née HATTON

Septembre

- Jeannine LE CABEC, née CHARRIER
- Maud MARTIN, née CASTERET



SÉNIORS NOËL APPROCHE !

Comme chaque année pour les fêtes de fin d'année, la Ville organise une distribution de chocolats de Noël pour les plus de 74 ans. Rendez-vous le mercredi 6 décembre à 14h30 à l'école du Cirque Gruss pour profiter d'un bel après-midi festif. Les ballotins vous seront distribués à la fin du spectacle. N'oubliez pas de retourner votre coupon d'inscription, remis avec l'invitation, avant le 20 novembre au Foyer Chavaneau. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas être présents au

spectacle, des permanences seront organisées au Foyer Chavaneau pour que vous puissiez récupérer vos chocolats.

Elles auront lieu les :

- samedi 9 et mardi 12 décembre de 10h à 12h
- lundi 11, mercredi 13 et jeudi 14 décembre de 14h à 16h

✚ Si vous n'avez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Foyer Chavaneau : 24 allée Pablo Picasso ou 02 38 55 22 14.



ACCUEIL MAIRIE

43, rue de la Mairie
02 38 52 40 40

Du lundi au vendredi :
8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h (à l'état civil)

SERVICE ÉTAT CIVIL

02 38 52 40 24
etaticivil@ville-saintjeandebraye.fr

Lundi : 13 h 30 à 17 h
Mardi, mercredi et vendredi :
8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Jeudi : 8 h 45 à 12 h - 14 h 30 à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h
Démarches cartes nationales d'identité et passeports sur rendez-vous

SERVICE PROXIMITÉ/QUARTIERS

02 38 52 40 70
Demandes par formulaire de contact sur le site de la ville ou
proximité@ville-saintjeandebraye.fr

POLICE MUNICIPALE

43, rue de la Mairie
02 38 52 40 22

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h - 13 h à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h - 13 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h (à l'état civil)

POLICE NATIONALE

26, rue du Colonel O'Neil,
Orléans

02 38 24 30 82
10 h à 13 h - 14 h à 17 h

CONFLITS VOISINAGE ET FAMILIAUX

S'adresser à l'accueil de la mairie
02 38 52 40 40

URBANISME

Permanence à l'accueil de la mairie
Mardi et jeudi de 8h45 à 12h
urbanisme@ville-saintjeandebraye.fr

CCAS

Maison des Longues Allées
25, rue de Mondésir
02 38 52 40 93

Du lundi au vendredi :
8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Marché de Noël

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
DE 10H À 18H

ESPLANADE DE GAULLE
SALLE DES FÊTES

MARCHÉ EN PLEIN AIR
ANIMATIONS
ARTISANS
ASSOCIATIONS

BILAN MI-MANDAT / 2020-2023-2026

UNE VILLE POUR TOUS





Vanessa Slimani,
*maire, conseillère
départementale*

4 questions à Vanessa Slimani

Être Ville en Transition, une utopie ou une réalité ?

Une réalité. Un projet qui se poursuit en se renouvelant : « Saint-Jean de Braye Ville jardin, Ville durable » est devenu « Saint-Jean de Braye Ville en transition » en 2018.

Nous affirmons dans notre feuille de route adoptée au printemps 2023 que nous avons la volonté d'offrir aux Abraysiennes et aux Abraysiens la possibilité de vivre dignement, sainement et durablement ; de développer notre capacité à faire face aux crises, qu'elles soient économiques, sociales ou écologiques. Ces propos se traduisent en actions concrètes autour de six axes. Les réalisations seront le fruit de la volonté de la commune et de tous les habitants qui s'impliquent.

Nous nous sommes mobilisés et formés en 2022, avons mis l'accent en 2023 sur la biodiversité. 2024 sera l'année de l'énergie. 2025 celle de l'économie circulaire, des circuits courts et de la réduction des déchets. Il est important, sans négliger les autres sujets, de mettre en avant ce qui est fondamental pour l'avenir de notre société et de la planète. Et nous avons l'ambition de réussir notre pari.

Vous parlez aussi de participation citoyenne...

Elle est le fil conducteur de nos projets. Les ateliers de travail urbain, les comités de quartier, les balades urbaines, les réunions de concertation, les permanences et notre présence sur le marché sont là pour attester que nos décisions sont ouvertes à la représentation citoyenne. Tout le monde a le droit non seulement de s'exprimer, mais aussi d'être entendu et compris, chacun détient sa part d'expertise et de solutions.

Nous avons créé un service « Proximité ». Chaque jour, nous pouvons constater son utilité. Nous sommes pragmatiques, nous maintenons une exigence de proximité et d'efficacité de l'action des services publics. Bien servir les citoyens les incite à participer à la qualité de vie dans leur commune.

... et de protéger et accompagner ?

Oui, c'est l'un des axes de Saint-Jean de Braye Ville en Transition que d'être une Ville qui protège et accompagne.

Quand on parle de protection, on pense à la santé. Le manque de médecins est un sujet préoccupant. Nous n'avons cessé de développer les partenariats, d'attirer de nouveaux médecins en facilitant leur installation. Le Centre régional de santé vient d'ouvrir avec un premier médecin salarié et nous allons poursuivre notre action pour que s'améliore ici la démographie médicale.

Protéger, c'est aussi la sécurité et la prévention, l'accompagnement par les actions de la réussite éducative pour faire progresser les jeunes qui rencontrent des difficultés. C'est notre devoir de faire en sorte que chacune et chacun puisse s'épanouir et grandir. L'école, l'éducation préparent les citoyens de demain. La police municipale qui s'est développée et que nous renforcerons très prochainement, poursuit, elle aussi, le travail de proximité qui est un atout pour la protection des habitants.

Un mot pour conclure ?

Nous pouvons être fiers de voir qu'en dépit des difficultés liées à la crise sanitaire, nous avançons dans notre programme et le nombre d'actions réalisées est important. Les échanges avec les habitants sont nombreux, la proximité facilitée. Il y a encore à faire, et je suis heureuse de m'être engagée et de l'engagement de mon équipe.

4/5 UNE VILLE EXEMPLAIRE



6/7 UNE VILLE QUI ÉLÈVE ET ÉDUQUE TOUT AU LONG DE LA VIE



8/9 UNE VILLE QUI PROTÈGE ET ACCOMPAGNE



10/11 UNE VILLE DURABLE AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE



12/13 UNE VILLE QUI BOUGE ENTRE LOIRE ET FORÊT



14/15 UNE VILLE QUI COOPÈRE ICI ET AILLEURS



BILAN MI-MANDAT | Novembre 2023 |

Directrice de la publication / Vanessa Slimani · Directrice de la rédaction / Elsa Dhordain ·
Rédaction et photos / Elsa Dhordain, Marion Bouzanène. Photos : Ville de Saint-Jean de Braye,
Julio Gallegos, Photo club abraysien · Design graphique / WAM ! · Impression / Prévost Offset ·
Dépôt légal et parution / ISSN 0767-9084 · Siège Mairie – BP 90009, 45801 Saint-Jean de Braye ·
02 38 52 40 40 · www.saintjeandebraye.fr



AXE 1

UNE VILLE EXEMPLAIRE

VILLE EN TRANSITION, SAINT-JEAN DE BRAYE EST Tournée VERS L'AVENIR ET OFFRE À SES HABITANTS LA POSSIBILITÉ DE VIVRE DIGNEMENT ET SAINEMENT. LA COLLECTIVITÉ SUIT CETTE TRAJECTOIRE ET ÉVOLUE QUOTIDIENNEMENT POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS QUI SE PROFILENT ET PROPOSER UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ.



Colette **MARTIN-CHABBERT**
Adjointe déléguée à la communication et aux affaires générales



Patrick **LALANDE**
Adjoint délégué aux ressources humaines



14 actions/
engagements **11 réalisés**



La Transition en phase opérationnelle



Ville en Transition

La feuille de route Ville en Transition et son programme d'actions ont été présentés en mai 2023 aux habitants afin de rendre chacun acteur de la démarche.

En interne, chaque agent a son rôle à jouer en matière de transition. La formation et la sensibilisation à ces questions permettent à chacun, à son niveau et dans son domaine de compétence, d'identifier les possibilités d'évoluer afin de faire progresser la collectivité.

Une démarche collaborative et participative qui reflète toute l'importance du collectif.

Retrouvez la sur www.saintjeandebroye.fr

Dorénavant, les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés

pour entretenir les espaces publics de la Ville. De nouvelles techniques sont employées par les agents. Au niveau des cimetières par exemple, les outils manuels font leur retour et une réflexion est menée autour de la végétalisation de ces espaces.



Vers une plus grande égalité entre les femmes et les hommes

En 2022, un plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal. Il prévoit la réalisation d'un diagnostic sur tout le territoire communal afin de déterminer les actions à mener pour répondre aux enjeux soulevés.

E-administration

Parce que le service public municipal doit être accessible à tous, la Ville de Saint-Jean de Braye améliore continuellement l'accueil du public et l'accès à ses services. Avec l'ouverture du Portail familles en 2021 et son élargissement à l'état civil en 2022, les démarches telles que l'inscription à l'accueil périscolaire, les demandes d'actes (naissance, mariage, décès) ou encore la prise de rendez-vous pour réaliser des titres d'identité peuvent être réalisées directement en ligne 24h/24, 7j/7. Et pour accompagner le public dans l'utilisation de ces outils, la Ville a fait le choix, en 2021, de recruter un médiateur numérique qui propose des permanences et ateliers tout au long de l'année en divers lieux. **Renseignez-vous.**



Une collectivité tournée vers l'avenir

En 2022, la Ville a voté son plan de sobriété énergétique autour de 3 axes :

- Ingénierie et accompagnement : s'engager pour le Label climat-air-énergie, nommer des référents sobriété au sein de la collectivité, former les agents municipaux...
- Plus de sobriété dans les bâtiments : régler le chauffage selon l'usage des lieux (19° dans les bureaux, 16° dans les bâtiments accueillant des activités sportives calmes, 14° pour les activités sportives intenses...), arrêter l'éclairage public entre 0h et 6h du matin en lien avec la Métropole...
- Plus de sobriété dans les consommations : réduire les déplacements des agents, s'approvisionner au niveau local, promouvoir les éco-gestes numériques...

Retrouvez le plan complet sur www.saintjeandebraye.fr



Un accueil centralisé



Dans la logique d'amélioration de l'accès du public aux services municipaux, la Ville engage, depuis l'automne, des travaux de la salle du Conseil municipal et en 2024 du bâtiment actuel de l'État civil, afin de centraliser, à terme, les accueils Mairie en ce lieu et ainsi faciliter le parcours de l'utilisateur. De même, les bâtiments du CCAS, répartis en plusieurs lieux de la Ville, feront l'objet d'une signalétique renforcée afin d'être plus facilement identifiables par le public.

L'évaluation des politiques publiques

Depuis 2022, la Ville est entrée dans une démarche d'évaluation de ses politiques publiques pour analyser, et améliorer, quand cela s'avère nécessaire, les actions initiées et mieux en rendre compte aux habitants. Cette démarche est participative grâce à l'appui de l'ASCA et des éco-délégués du Collège Saint-Exupéry qui ont permis l'évaluation de 5 actions dès 2023, dans le cadre de l'année de la biodiversité : le budget participatif, la micro-forêt, les refuges LPO, le Festival L'Embrayage et la végétalisation de la cour d'école Paul Langevin.

Retrouvez le retour sur www.saintjeandebraye.fr



AXE 2

UNE VILLE QUI ÉLÈVE ET ÉDUQUE TOUT AU LONG DE LA VIE



Hyacinthe
BAZOUNGOULA
Adjoint délégué à l'éducation
et à la jeunesse



33 actions/
engagements **25 réalisés**

PARCE QUE LA VILLE DE DEMAIN,
C'EST AUSSI CELLE QUI OFFRE AUX CITOYENS
EN DEVENIR LES CONDITIONS FAVORABLES
POUR GRANDIR ET S'ÉPANOUIR, SAINT-JEAN DE BRAYE
FAIT DE LA JEUNESSE UNE PRIORITÉ.



Expérimenter

Dans le cadre de la politique de la Ville, les CEMEA, l'ASCA et la Ville proposent chaque été le Terrain d'aventures dans le quartier du Pont Bordeaux. Sur place, les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination et fabriquer des cabanes à partir de matériaux de récupération. Une expérience qui mêle créativité et cohésion pour mener à bien des projets ensemble et apprendre en s'amusant.



Prévenir

Chaque année, des interventions sont proposées dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la santé par le biais d'animations à l'image du Petit tour du Cœur en 2023.

La Police municipale et les éducateurs sportifs de la Ville abordent également avec les écoliers les questions de sécurité routière avec des tests ludiques et des mises en pratique lors des séances « Savoir rouler à vélo ». Nouveauté 2024, les enfants passeront leur permis piéton.



580 000 € sur trois ans

C'est le budget qui a été consacré au déploiement de l'école numérique terminée en 2022. Câblage de l'ensemble des écoles, installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les classes numériques des écoles élémentaires, dotations de tablettes numériques pour les écoles maternelles... sont autant de nouvelles solutions pédagogiques numériques offertes aux écoles abraysiennes.

S'épanouir

Une dizaine de jeunes venus des quatre coins du monde réalisent chaque année des projets, principalement la création de mobilier urbain, pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ils font équipe avec des jeunes abraysiens dans le cadre de ce chantier international. Une possibilité offerte à tous de vivre la richesse de l'interculturalité.

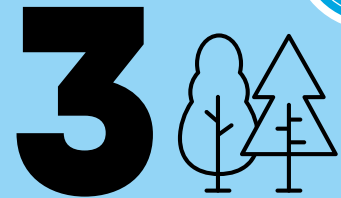


Vous avez dit gaspillage ?

Depuis 2022, les écoliers sont sensibilisés au gaspillage alimentaire lors des temps méridiens. Parce qu'on gaspille moins quand on sait ce que l'on mange, les enfants ont bénéficié de plusieurs animations pour mieux comprendre le contenu de leurs assiettes, comment les aliments sont produits, comment ils sont préparés...

Le passage au menu à quatre composantes permet également de mieux faire correspondre besoins nutritionnels de l'enfant et plats servis.

Enfin, le tri est dorénavant effectif dans toutes les restaurations scolaires et d'accueil de loisirs. Les restes partent au compost dont les enfants ont également découvert le fonctionnement. Un apprentissage nécessaire pour faire évoluer les comportements.



c'est le nombre de cours d'école qui seront végétalisées d'ici la fin du mandat. La première, à l'école Paul Langevin, a été inaugurée en juin 2023. Les réflexions pour la végétalisation de la cour de l'école Anne Frank ont débuté !



Gallouédec

Après plusieurs mois de concertation et d'études, la reconstruction de l'école Gallouédec entre dans sa phase opérationnelle. Cette école historique de Saint-Jean de Braye conservera son âme et son apparence mais l'utilisation des bâtiments existants sera repensée. De nouveaux locaux seront aménagés pour créer des salles de classe et d'activités. La cour sera également végétalisée. Les travaux vont s'échelonner sur plusieurs années avec un démarrage à la rentrée 2024 pour les élémentaires et 2025 pour les maternelles. Le nouvel établissement devrait être complètement opérationnel à la rentrée 2026.

Découvrez le projet sur www.saintjeandebraye.fr

AXE 3

UNE VILLE QUI PROTÈGE ET ACCOMPAGNE

CHAQUE HABITANT A LE DROIT DE SE SENTIR
EN SÉCURITÉ, ÉCOUTÉ ET ACCOMPAGNÉ
QUELS QUE SOIENT SON ÂGE ET SA SITUATION.

LA VILLE MOBILISE DE NOMBREUX MOYENS DANS CE SENS.



Olivier
DE LA FOURNIÈRE
1^{er} Adjoint délégué
aux solidarités



Catherine **GIRARD**
Adjointe déléguée
à la politique de la ville
et à la prévention



Frédéric **CHÉNEAU**
Adjoint délégué
à la sécurité



46 actions/
engagements **36 réalisés**



Sécurité/tranquillité publique

Une équipe au complet

Pour veiller à votre sécurité et à votre tranquillité, deux agents ont été recrutés pour renforcer l'équipe de la Police municipale. Aujourd'hui, les effectifs sont de :

- 14 policiers municipaux,
- 5 agents de surveillance des écoles,
- 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP),
- 1 agent administratif.

Une équipe complète qui répond aux objectifs d'effectifs fixés réglementairement.

De nouveaux moyens

Ces agents ont vu leurs moyens développer avec la création d'une brigade moto en 2022 et 4 agents habilités, la création d'une brigade cynophile et une équipe d'Agents de surveillance de la voie publique qui effectuent également des rondes régulières afin d'assurer la tranquillité des Abraysiens.



Des horaires élargis

Depuis septembre, la Police a élargi ses horaires afin de renforcer sa présence sur le terrain les soirs et le week-end. Des horaires qui évoluent de manière aléatoire chaque semaine afin de répondre aux besoins et éviter l'installation d'habitudes.



Le saviez-vous ?

Outre les habitants, la Police municipale entretient un lien fort avec de nombreux acteurs de la commune. Ainsi, on recense chaque mois plus de 60 contacts entre la Police et les bailleurs et près de 180 contacts avec les commerçants. Un interlocuteur privilégié, au service de tous.

Prévention

Une mission partenariale



Le service prévention de Saint-Jean de Braye coordonne les actions de la politique de la Ville dans le quartier prioritaire du Pont Bordeau en faisant le lien entre les services de l'État, les acteurs du quartier et les habitants.

Depuis 2020, chaque année, 80 jeunes de 11 à 21 ans, présentant des risques de ruptures qu'elles soient scolaires, sociales, familiales ou psychologiques, ont été accompagnés dans le cadre de la prévention spécialisée. 40 enfants de 3 à 11 ans sont quant à eux accompagnés chaque année par l'éducateur référent Réussite éducative en lien avec les écoles.

Le Conseil citoyen, qu'est-ce que c'est ?

Composé d'une douzaine d'habitants, accompagnés par la Ville et l'ASCA, le Conseil citoyen vise à améliorer la vie du quartier du Pont Bordeau par l'organisation d'animations, la participation aux choix des projets financés par l'État et la Ville...

Social/santé

L'inclusion au cœur des projets

En 2022, la Ville a fait le choix d'intégrer la question de l'inclusion à son nouveau Plan local de santé et d'inclusion et porte ainsi l'ambition, avec ses partenaires, de faciliter la vie des personnes en situation de handicap et d'améliorer le vivre-ensemble.

Une nouvelle dynamique au CCAS

L'épicerie solidaire a été réaménagée en 2022 afin d'améliorer l'accueil du public, d'intégrer le nouveau service de domiciliation et de renforcer la convivialité du lieu.

Autre site, les seniors sont à l'honneur au Foyer Chavaneau et bénéficient d'un programme d'actions plus étoffé afin de répondre aux goûts de chacun.

Renseignez-vous.



Zoom sur : la désertification médicale

La région Centre-Val de Loire est la région la plus défavorisée en termes de démographie médicale et la Ville n'échappe pas à ce constat. Avec près de 22 000 habitants, Saint-Jean de Braye devrait compter 18 médecins généralistes pour répondre aux besoins, elle n'en dispose que de 4.5. Pourtant, l'Agence Régionale de Santé n'a pas classé le territoire en zone d'intervention prioritaire, nous privant ainsi des mesures incitatives d'installation.

Malgré cela, la Ville se mobilise au quotidien pour trouver des solutions. L'ouverture de la Maison de santé pluridisciplinaire en 2018 avait permis de maintenir le nombre de médecins sur la commune. Dernier exemple en date avec l'ouverture d'un centre de santé régional à l'automne permettant le recrutement de médecins salariés par la Région. Un médecin est déjà installé. Deux médecins supplémentaires pourront être accueillis. La Ville accompagnera ces recrutements.



La vidéo-protection renforcée

Alors que la ville ne disposait que de 73 caméras en 2020, elle en compte aujourd'hui **135** dont plusieurs caméras à 360°. Le déploiement de nouvelles caméras va se poursuivre.

AXE 4

UNE VILLE DURABLE AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE



Brigitte **JALLET**
Adjointe déléguée
à l'aménagement
du cadre de vie



Franck **FRADIN**
Adjoint aux quartiers
délégué au patrimoine
naturel, bâti
et à l'agriculture

**BIEN QUE LA VILLE NE SOIT PAS LA SEULE COLLECTIVITÉ
COMPÉTENTE EN MATIÈRE D'URBANISATION, ELLE VEILLE
À CONCILIER LES BESOINS INDÉNIABLES EN LOGEMENT
ET LA QUALITÉ DE VIE OFFERTE, AVEC COMME PRIORITÉ
LA VÉGÉTALISATION.**



85 actions/
engagements

56 réalisés



12 hectares

C'est la surface totale du parc des Longues Allées intégrant la nouvelle extension inaugurée en avril 2023. Ce poumon vert, en plein cœur de ville, offre de nouveaux espaces aux habitants et visiteurs d'un jour : city-stade, rucher pédagogique, espaces de jeux en rondins en bois ou encore espaces préservés pour le bien-être de la faune et de la flore locales.



Je plante 1 arbre

Depuis 2021, la Ville propose aux habitants de participer à la végétalisation de Saint-Jean de Braye. L'opération Je plante 1 arbre rencontre chaque année un franc succès avec en moyenne près de 700 habitants qui peuvent ainsi planter chez eux un arbre ou un arbuste provenant de la filière horticole locale.



Le développement des mobilités douces

La Ville travaille avec la Métropole sur le développement des mobilités douces. Dans le cadre des travaux de voirie, de nouvelles pistes cyclables sont réalisées chaque année. La Ville s'appuie également sur la concertation, à travers la mise en place d'un groupe vélo-piéton regroupant les élus, les agents, les associations locales d'utilisateurs et les comités de quartier, pour déterminer les besoins et axes d'amélioration.

Inventaire de la biodiversité

Loiret nature environnement a réalisé un inventaire sur la biodiversité de la commune qui a permis de déterminer le plan d'entretien du patrimoine naturel de la ville. Plusieurs sites ont été étudiés : le Bois de Coquille, le Vallon Saint-Loup, le Clos du Hameau, le Vieux-bourg, le Clos de la Herse... Il en ressort des données qui attestent de l'efficacité des friches et milieux ouverts entretenus sur la ville :

- 481 espèces de fleurs ont été relevées, ce qui représente 35% de la flore départementale
- 268 espèces d'insectes dont un coléoptère (une chrysomèle) jamais observé dans le Loiret
- 114 espèces d'oiseaux sur les 130 que compte le département

Un inventaire du patrimoine arboré est également en cours de réalisation.

Découvrez l'inventaire complet sur www.saintjeandebroye.fr

+ de **9 000**

C'est le nombre d'arbres plantés pour réaliser la première micro-forêt abraysienne, rue de la Loire, près de l'aire de jeux. Cet hiver, une deuxième micro-forêt va voir le jour, rue des grazons.



Zoom sur, la Ville de demain

De nombreux projets de requalification sont lancés pour améliorer le cadre de vie des Abraysiens.

Dans le centre-ville, le quartier Rostand/Le Corbusier va être repensé. Dès 2024, des travaux vont être engagés sur la Plaine le Corbusier avec la création d'un parc urbain intégrant des jeux, notamment d'eau, des espaces ombragés ou encore des zones de transition entre la zone enherbée et la place Danton. Côté squares Rostand et Brassens, les jeux seront remplacés et les cheminements repensés.

À partir de 2025, les travaux se concentreront sur la partie ouest du secteur avec la création de zones de tranquillité entre les bâtiments et les espaces publics. La place de la commune sera végétalisée et une pente douce créée pour rejoindre plus facilement la plaine. Au niveau du chemin des 4 œufs, un jardin public clôturé verra le jour apportant de la quiétude aux résidents des immeubles et aux visiteurs du foyer Chavaneau.

Plus d'informations sur www.saintjeandebroye.fr



Le Petit-Bois va également bénéficier d'une nouvelle dynamique avec des travaux permettant d'en faire un lieu de vie incontournable non seulement pour les sportifs qui utilisent déjà les nombreux équipements qu'il comprend mais aussi pour tous les habitants en attente d'un lieu de pratique sportive libre et de convivialité. Comme pour l'ensemble des projets structurants menés par la Ville, la concertation est au centre du projet. 216 acteurs ont pu exprimer leurs besoins en 2022. Les premières orientations dessinent les contours du projet avec la valorisation du volet naturel du site, sa sécurisation et aussi l'aménagement de lieux de rencontres et de détente. Ces travaux seront échelonnés sur plusieurs années.

44

C'est le nombre de propositions émises par le groupe d'habitants constitué pour accompagner les promoteurs dans le cadre de la dernière phase de travaux de l'éco-quartier du Hameau. La Ville a tenu à ce que les habitants puissent faire un retour sur leur expérience au sein de l'éco-quartier et émettent des souhaits et pistes d'évolution pour améliorer leur cadre de vie. Les promoteurs ont pris en compte ces attentes pour l'aménagement en cours qui vient conclure la réalisation de cet éco-quartier exemplaire.

AXE 5

UNE VILLE QUI BOUGE ENTRE LOIRE ET FORÊT

**SAINT-JEAN DE BRAYE EST RÉPUTÉE
POUR SON DYNAMISME GRÂCE AUX NOMBREUX TEMPS FESTIFS
QUI PONCTUENT L'ANNÉE. ELLE S'APPUIE POUR CELA
SUR UN TISSU ASSOCIATIF RICHE QU'ELLE ACCOMPAGNE
AU QUOTIDIEN.**



Véronique **BURY-DAGOT**
Adjointe déléguée à la vie
associative, au sport
et à la culture




23 actions/
engagements **16 réalisés**



Le rendez-vous estival

Vous le savez dorénavant, le début d'été est l'occasion de nous réunir autour d'un festival proposé par la Ville. L'Embrayage, mettant en lumière les arts de rue, est désormais un rendez-vous incontournable pour les habitants et rayonne bien au-delà de nos frontières communales.

 En 2023, un nouveau festival voit le jour, particulièrement pour les jeunes abraysiens, autour des arts et sports urbains : Urb'Braye. Il sera proposé, en alternance avec l'Embrayage, tous les deux ans, dans le quartier du Pont Bordeau.

Une fête populaire

Vous avez été très nombreux le 14 juillet dernier à participer aux animations organisées à l'occasion de cette journée nationale de célébration de la République. Dorénavant installé en divers lieux de la ville, ce rendez-vous permet aux petits et aux plus grands de profiter d'un temps de convivialité et de partage autour d'animations type Kermesse, des traditionnels feux et déambulation lumineuse en bord de Loire, d'une ambiance musicale avec le bal...

La Ville a mis en place un guichet unique à travers

la Maison de la vie associative

et sportive afin d'accompagner les 130 associations qui proposent tout au long de l'année leurs activités aux Abraysiens, mais aussi aux habitants de la métropole. En 2023, de nouvelles conventions ont été établies entre la Ville et chaque association afin de leur garantir transparence, équité et efficacité dans l'accompagnement réalisé. Les engagements réciproques sont adaptés à l'activité et aux besoins de chaque association.

La culture dès le plus jeune âge

Saint-Jean de Braye est connue pour sa saison culturelle et l'accent mis sur les spectacles jeune public. Ce souhait de permettre l'accès à la culture dès le plus jeune âge se traduit également par l'entrée de la culture dans les écoles. En complément des enseignements artistiques, de nombreux intervenants extérieurs (Médiathèque, associations, artistes...) mènent des projets au sein des établissements. La Ville convie également les écoles à des représentations dédiées des spectacles de la saison culturelle.



TERRE
2024
DE JEUX

Zoom sur : le Label Terre de jeux

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, plusieurs territoires en France ont été labellisés Terre de Jeux 2024. C'est le cas de Saint-Jean de Braye. Ce label vient reconnaître l'engagement de la collectivité pour le sport, la richesse des activités proposées et le dynamisme global.

Dans le cadre de la promotion des JO, et du sport de manière générale, la Ville organise de nombreuses animations comme la journée olympique et paralympique en juin ou encore la semaine Sentez-vous sport en septembre.

Saint-Jean de Braye est également identifiée par les comités sportifs, ce qui lui permet d'être sollicitée notamment pour l'organisation d'entraînements spécifiques pour des équipes professionnelles de volley-ball ou de basket-ball.



790 000 €

C'est le budget des travaux de la Halle des sports qui auront lieu en 2023-2024. Cet équipement est labellisé Centre de préparation pour les Jeux Olympiques en raison notamment de la qualité de son parquet pour les basketteurs. Ces travaux visent non seulement à rendre la salle accessible à tous, cette question n'ayant pas été prise en compte lors de la conception du bâtiment dans les années 1970, mais aussi à rendre le bâtiment plus performant au niveau énergétique avec le remplacement de l'éclairage par de la LED. Le parquet et la chaudière seront également rénovés.



AXE 6

UNE VILLE QUI COOPÈRE ICI ET AILLEURS



Christophe **LAVIALLE**
Adjoint délégué
aux coopérations
économiques
et aux finances



Colette **MARTIN-
CHABBERT**
Adjointe déléguée à la
communication et aux
affaires générales

LA VILLE CHERCHE À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR LA COOPÉRATION DES ACTEURS ET PROMEUT NOTAMMENT L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

ELLE EST ÉGALEMENT OUVERTE SUR LES AUTRES ET LE MONDE ET COOPÈRE AVEC SES NOMBREUSES VILLES JUMELLES.



33 actions/
engagements 20 réalisés



2 marchés par semaine

Dans la volonté de faciliter les rencontres entre les producteurs locaux et les habitants, la Ville propose deux marchés chaque semaine, le vendredi et le dimanche. Ces dernières années, de nouveaux commerçants ont intégré les espaces dédiés et sécurisés du marché suite aux travaux réalisés place Danton. **À découvrir.**



Zoom sur : les jumelages

Afin de promouvoir la solidarité internationale et les échanges culturels, sportifs et économiques, la Ville de Saint-Jean de Braye est jumelée à plusieurs Villes étrangères :

- Pfullendorf en Allemagne depuis 1987
- Boussouma au Burkina-Faso depuis 1991
- March en Angleterre depuis 1993
- Tuchow en Pologne depuis 2000

Dans le cadre de ces jumelages, plusieurs actions sont menées chaque année.

- Au Printemps 2022, suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Ville et l'association



L'Arche abraysienne

Chaque mois, le service emploi de la Ville, accompagne plus de 400 personnes, en coopération avec les acteurs locaux économiques et institutionnels (le groupement d'entreprises GEZI, Pôle Emploi, la Mission Locale...) pour faciliter leur retour vers l'emploi. Information, orientation, suivi individuel, ateliers thématiques, mises à disposition de matériels sont autant de services rendus par cet acteur incontournable de l'emploi des Abraysiens.

« Amitiés abraysiennes sans frontières » ont organisé une collecte de dons pour venir en aide aux réfugiés arrivés en masse à Tuchow et aider la Ville jumelle de cette dernière, Baranowka, en Ukraine. 8 demi-journées de permanence ont été organisées afin de permettre à chacun de déposer couvertures, produits d'hygiène ou nourriture. 650 personnes ont répondu à cet élan de générosité.

- En octobre 2022, c'est une délégation de Pfullendorf qui a été accueillie dans notre ville pour échanger sur de nouvelles coopérations à envisager et saluer le départ de Thomas Kugler, bourgmestre de la Ville, qui quittait ses fonctions après 16 ans de mandat.



Un Tiers-Lieu, qu'est-ce que c'est ?

En 2024, un Tiers-Lieu sera créé à Saint-Jean de Braye au sein du 6-10 Pôle ESS. Un Tiers-Lieu est un espace ouvert, favorisant les échanges et la valorisation des compétences de chacun.

Il regroupera le service emploi de la Ville (l'Arche abraysienne), un point information jeunesse, une cellule d'accompagnement des porteurs de projets et les acteurs de l'économie sociale et solidaire déjà présents au Pôle ESS. **À découvrir bientôt avenue François Rabelais.**

375 m²

C'est la surface des cellules commerciales dont la Ville est propriétaire en plein cœur de ville. Afin de dynamiser son centre, la Ville a fait le choix d'acquérir ces locaux et travaille avec Orléans Métropole sur l'installation future d'un commerçant.



SAINT-JEAN
DE BRAYE

*Mairie - 43, rue de la Mairie - BP 90009
45801 Saint-Jean de Braye - 02 38 52 40 40*

saintjeandebraye.fr

